Ecrit par Echo du Mardi le 25 août 2023

Vaucluse : l'ensemble des massifs forestiers interdit d'accès ce vendredi

Ce vendredi 25 août, l'ensemble des massifs forestiers du Vaucluse, à l'exception de celui du Mont Ventoux, est interdit d'accès et de circulation.

En raison des conditions météorologiques prévues aujourd'hui, le niveau de risque d'incendie de forêt est jugé très sévère. Par conséquent, l'accès aux massifs suivants est interdit : Bollène-Uchaux, Dentelles de Montmirail, Rasteau-Cairanne, Collines du Pays Voconces, Plaine du Comtat, Vallée du Rhône, Petit Luberon, Monts de Vaucluse, Vallée d'Apt, Grand Luberon, Collines de Basse Durance, Enclave des Papes.

Seul l'accès au massif forestier du Mont Ventoux reste autorisé.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 25 août 2023

L'Etat investit plus d'un million d'euros pour lutter contre les feux de forêt en Vaucluse

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé ce jeudi 24 août une enveloppe de plus d'un million d'euros pour lutter contre les feux de forêt en Vaucluse. Cet investissement fait suite aux annonces d'Emmanuel Macron le 28 octobre 2022.

Cette somme de 1,127 million d'euros va notamment permettre l'achat de 5 nouveaux véhicules pour les pompiers de Vaucluse. Au niveau national, 150 millions d'euros ont été investis et 1 100 nouveaux véhicules acquis.

J.R.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !